



A retenir

Agrumes

Cicadelles vertes : baisse voire fin de la pression du ravageur dans les parcelles de référence en clémentinier mais il est recommandé de rester vigilant. Tant que les fruits sont sur les arbres, des attaques de cicadelles vertes sont envisageables.



SOMMAIRE

A retenir

Clémentinier

Pomelo

Kiwi

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CA 2B

Structures partenaires :

CA 2B, AREFLEC, FREDON, CAPIC, OPAC, INRA, LEPA, CANICO et exploitants observateurs.

Directeur de publication :

Joseph COLOMBANI
Président de la Chambre d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA

Tel : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 43

<http://www.cra-corse.fr/>

Crédit photo : CA2B



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ÉCOPHYTO

CLEMENTINIER

- **Stade phénologique**

Maturation

Clémentines précoces : fin de récolte.

Clémentines communes : récolte en cours.



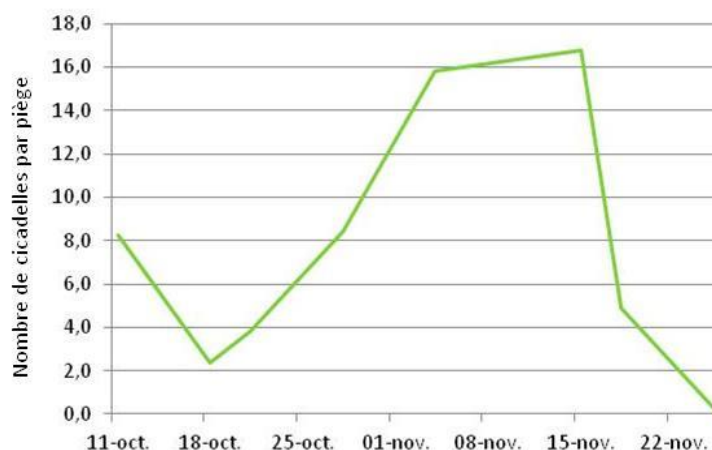
- **Cicadelles vertes**

Les derniers relevés de piège indiquent une baisse du nombre de capture. Une seule cicadelle verte a été piégée dans l'ensemble des parcelles de référence (25 pièges entre Borgo et Ghisonaccia).

Le suivi des piégeages a été arrêté au 27 novembre.

Evaluation du risque : dépend de la présence du nuisible dans le verger. Le risque est faible voire nul dans les parcelles de référence. Il est néanmoins fortement recommandé de contrôler vos pièges car tant que les clémentines sont sur les arbres, le risque est effectif. La coloration des fruits est attractive et le froid n'aurait pas d'incidence sur les populations.

Moyenne des captures de cicadelles vertes dans les clémentiniers



POMELO

- **Stade phénologique**

Maturation





















KIWI

- **Stade phénologique**

Fin de récolte

PREVISIONS METEO (Source Météo-France)

	Mercredi 4 déc	Jeudi 5 déc	Vendredi 6 déc	Samedi 7 déc	Dimanche 8 déc	Lundi 9 déc	Mardi 10 déc	Mercredi 11 déc	Jeudi 12 déc
Haute- Corse									
			Nuageux sur le littoral	Vent d'Est à Nord Est modéré ; temps plus gris dimanche		Passages nuageux moins nombreux mardi		Temps sec et ensoleillé	
Corse du Sud									
	Vent de Nord Est modéré		Vent d'Ouest assez fort	Vent d'Est à Nord Est modéré ; temps plus gris dimanche		Passages nuageux moins nombreux mardi		Temps sec et ensoleillé	

Pour samedi et dimanche, l'indice de confiance de la prévision est de 4/5 ; pour lundi et mardi, il est de 3/5.

LIENS UTILES

- En cas de suspicion de **détection d'organismes nuisibles réglementés**, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien :
- **Note Nationale Ambrosie** : L'ambrosie est susceptible d'être observée en Corse. Chaque année, quelques échappées ponctuelles de l'espèce sont signalées au Conservatoire Botanique National de Corse (CBNC) qui maintient une veille active au niveau régional sur les espèces invasives. En cas de présence effective de l'espèce, les plants sont immédiatement détruits par le CBNC qui maintient alors une surveillance de la zone durant les années suivantes.

La dernière observation de l'espèce remonte au printemps dernier et la totalité des individus a été arraché. Si vous possédez des informations sur la présence avérée de l'espèce, contacter Y. Petit au CBNC au 04 95 34 55 64 - petit@oec.fr.

http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les exploitants et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.